



RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
RETURN BIDS TO:

Agence Parcs Canada
Marilyn Bernier
Module de réception des soumissions
3, passage du Chien-d'Or, bureau 200
Québec (QC) G1R 3Z8

Télécopieur : (418) 648-5392

MODIFICATION # 1

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Soumission à : l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Tender to: Parks Canada Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred or attached hereto, the supplies and services listed herein or on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur
Vendor/Firm Name and Address

Sujet - Title : Démolition des bâtiments La Grange et Entrepôt à projets Centre opérationnel – Parc national Forillon	
No. de l'invitation - Solicitation No. 5P300-16-5529	Date 7 novembre 2016
No de référence de SEAG -GETS Reference No.	
No. de référence du client - Client Reference No. -	
L'invitation prend fin – Solicitation Closes à – at 02:00 PM le – on Vendredi, 18 novembre 2016	Fuseau horaire - Time Zone Heure normale de l'Est (HNE)
Adresser toute demande de renseignements à : - Address Inquiries to: Marilyn Bernier – CSQ.Contrats@pc.gc.ca	
No de téléphone - Telephone No. (418) 648-4569	No de FAX: - Fax No. (418) 648-5392
Destinations des biens, services et construction: Destination of Goods, Services, and Construction:	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur : Vendor/Firm Name and Address	
No de téléphone: - Telephone No. N° de télécopieur: - Facsimile No.	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print)	
_____	_____
Nom / Name	Titre /Title
_____	_____
Signature	Date



MODIFICATION DE SOUMISSION No.1 AMENDMENT TO TENDER

Dossier No – File No

5P300-16-5529

Projet - Project

Démolition des bâtiments La Grange et Entrepôt à projets - Centre opérationnel – Parc national Forillon

Date limite au plus tard - Closing Date on or before

18 novembre 2016
À 2 :00 PM (HNE)

Date d'émission – Date of issue

7 novembre 2016

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

Le présent addenda précise certaines modifications et ajustement aux documents d'appels d'offres. L'entrepreneur devra en tenir compte lors de la préparation de sa soumission et indiquer dans celle-ci que l'addenda en fait partie intégrante.

1.0 Devis technique (S-01)

1.1 En référence à la section 01 01 00 – Portée de l'ouvrage :

.1 L'article 3.1.1.2.1 est modifié, voir l'extrait ci-joint;

.2 La numérotation des items de l'article 3.1.1.2 est modifiée, voir l'extrait ci-joint.

1.2 En référence à la section 01 29 00 – Exigences générales – Paiement, l'article 1.1.1 est modifié, voir l'extrait ci-joint;

1.3 En référence à la section 01 35 30 – Santé et sécurité, l'article 1.9.3 est modifié, voir l'extrait ci-joint.

1.0 Électricité (E-01)

1.1 En référence au plan E-1, le trajet de câblage existant est modifié. Voir l'extrait E-1 ci-joint.

1.2 En référence au plan E-2, la légende est modifiée. Voir l'extrait E-2 ci-joint.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS INCLUSES DANS LES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL DEMEURENT LES MÊMES / ALL OTHER CONDITIONS INCLUDED IN THE WORK INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the amendment instructions and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

Pour être prise en considération, toute soumission devra être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

Signed copy of this amendment must accompany each tender in order that the tender be considered.

If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
Société - Company		

contreventée à l'aide de membrures posées à 45° sur une hauteur de ± 1,8 m et repose sur une lisse en bois continue qui prend assise directement sur la dalle de béton.

La première mezzanine située du côté de l'entrepôt à bois est constituée d'une structure de bois de type conventionnel composé d'un contreplaqué, de solives, de colonnes et de murs porteurs. Cette mezzanine est également utilisée comme étagère pour l'entreposage du bois de construction.

La seconde mezzanine, du côté de l'entreposage d'équipements mécaniques, est pour sa part constituée d'une structure de bois massif (platelage, solives, poutres et colonnes de bois massif). Cette mezzanine est utilisée pour de l'entreposage de divers items.

La fondation du bâtiment est assurée par une dalle de béton déposée directement sur le sol. Aucune fondation à l'abri du gel n'est présente en périphérie du bâtiment.

Des plans montrant la configuration et les dimensions du bâtiment se retrouvent à l'annexe 2 du présent devis.

.2 Liste des travaux :

Les travaux à exécuter se résument comme suit, sans nécessairement s'y limiter :

- .1 Installation d'une clôture de sécurité pour délimiter la zone des travaux.
- .2 En plus de la clôture de sécurité pour la zone de travaux, l'Entrepreneur doit prévoir l'installation pour toute la durée des travaux, d'une clôture robuste permettant d'empêcher l'accès à la cour où se trouvent les équipements (véhicules, machinerie, matériaux, etc.) du Parc. Cette clôture d'environ 35 mètres devra assumer le rôle qui est assuré actuellement par le mur Est de la grange.**
- .3 Installation d'étais temporaires à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment afin de sécuriser les lieux pour permettre à l'Entrepreneur d'évacuer le matériel pour le déposer à un endroit sur le terrain déterminé par le Propriétaire. Prévoir la fourniture de plans d'étaie signés et scellés par un ingénieur. Les travaux de démolition pourront débuter dès que l'ensemble des matériaux aura été déplacé dans les zones déterminées par le Propriétaire.
- .4 Démantèlement et relocalisation du panneau électrique existant.
- .5 Démantèlement de l'entrée électrique 120/240V existante.
- .6 Démolition des sections de clôtures existantes se rattachant au bâtiment.
- .7 Démolition du bâtiment, incluant la dalle sur sol, triage des rebuts et disposition au LET de la montée Wakeham, conformément à la réglementation en vigueur. Prendre note que le béton devra être cassé en morceaux de 300 mm X 300 mm maximum.
- .8 Excavation, remblayage et compaction nécessaire à l'enlèvement du filage électrique souterrain alimentant la station de pompe à essence. Le fil souterrain de transmission de données allant de la station vers les ateliers doit être conservé et protégé durant les travaux.
- .9 Épandage, nivellement et compaction d'une couche de pierre concassée MG-20 à l'emplacement du bâtiment démoli et aux zones de terrain adjacentes endommagées.

- .10 Enlèvement de la végétation et profilage du fossé existant adjacent au bâtiment démoli.
- .11 Installation d'une nouvelle clôture à mailles de chaîne se rattachant à celle existante.
- .12 Tout autre travail non nécessairement indiqué aux plans et devis, mais nécessaire pour le parachèvement complet de l'ouvrage.

.2 Bâtiment Entrepôt à projets

.1 Description du bâtiment :

Bâtiment d'un seul étage datant de 1977 composé d'une structure de type conventionnel à ossature légère en bois. Il sert d'entrepôt pour divers matériaux, surtout du bois.

Au niveau de la toiture, nous retrouvons des fermes de toit en bois espacées de ± 800 mm, recouvertes d'un platelage en planches. Les murs extérieurs sont composés de colombages en bois de 38 X 89 espacés de ± 400 mm c/c et s'appuient directement sur le plancher. Celui-ci est composé d'un contreplaqué, d'un platelage de planches de 19 mm d'épaisseur et de solives 38 X 184 espacées à ± 660 mm c/c. Ces solives sont appuyées au centre et à la rive sur des poutres de bois continues. Ces poutres sont finalement déposées sur des blocs de bois espacés à ± 3 m c/c, prenant appui directement sur le sol.

Des plans montrant la configuration et les dimensions du bâtiment se retrouvent à l'annexe 2 du présent devis.

.2 Liste des travaux :

Les travaux à exécuter se résument comme suit, sans nécessairement s'y limiter :

- .1 Installation d'une clôture de sécurité pour délimiter la zone des travaux.
- .2 Enlèvement de la végétation au périmètre du bâtiment.
- .3 Installation d'étais temporaires à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment afin de sécuriser les lieux pour permettre à l'Entrepreneur d'évacuer le matériel pour le déposer à un endroit sur le terrain déterminé par le Propriétaire. Prévoir la fourniture de plans d'étalement signés et scellés par un ingénieur. Les travaux de démolition pourront débuter dès que l'ensemble des matériaux aura été déplacé dans les zones déterminées par le Propriétaire.
- .4 Enlèvement manuel et disposition du parement extérieur contenant de l'amiante. Ces rebuts devront être ensachés avant d'être disposés. L'entrepreneur doit aviser le LET de la montée Wakeham au moins 48 heures à l'avance pour la disposition de ces matériaux.
- .5 Démantèlement et relocalisation du panneau électrique existant.
- .6 Démantèlement de l'entrée électrique 120/240V existante.
- .7 Enlèvement du filage jusqu'au conteneur d'entreposage existant (Entrepôt EV) adjacent au bâtiment à démolir.
- .8 Démolition du bâtiment, triage des rebuts et disposition au LET de la montée Wakeham, conformément à la réglementation en vigueur.

Partie 1 Généralités

1.1 MÉTHODES DE MESURAGE

- .1 Pour chacun des postes du bordereau des quantités, les prix **forfaitaires unitaires ou globaux selon le cas**, comprendront la main-d'œuvre, les équipements, les matériaux, la démolition, les étaielements temporaires, la localisation, l'installation, le transport, les frais généraux et toutes les autres dépenses connexes à l'exception des frais inhérents au poste 1.1. La méthode de mesurage des catégories de main d'œuvre, d'outillage ou de matériaux constituant les travaux sera suivant les postes 1.1 à 1.7 décrits ci-après.

1.2 VENTILATION DES COÛTS

- .1 L'entrepreneur devra fournir, au plus tard cinq (5) jours de calendrier après l'octroi du contrat, une ventilation détaillée des coûts pour tous les postes qui sont présentés sous forme d'unité globale dans le bordereau des quantités.

Partie 2 Description des prix demandés au bordereau de soumission

2.1 POSTE 1.1 : ORGANISATION DE CHANTIER

- .1 Ce poste couvre tous les frais de mobilisation générale de l'équipement, de la machinerie, de l'outillage, du personnel, des matériaux et des installations temporaires ainsi que toute mobilisation additionnelle éventuellement requise pour respecter l'échéancier des travaux ainsi que les frais de mobilisation.
 - .1 La santé et la sécurité sur site de son personnel et de ses équipements, conformément aux exigences de la section 01 35 30 du devis de construction et des lois en vigueur;
 - .2 La gestion et l'élimination des déchets de construction/démolition (cf. section 01 74 21);
 - .3 La signalisation temporaire de chantier;
 - .4 La protection des utilités publiques existantes dans les zones des travaux. Si l'Entrepreneur endommage ces installations pendant ses travaux, il doit les remplacer à ses frais.
 - .5 La fourniture de l'échéancier des travaux;
 - .6 Les accès et protections temporaires;
 - .7 Tout ce qui est relatif aux installations de chantier, telles que les bureaux de chantier, les installations sanitaires temporaires et l'aire d'entreposage;
 - .8 La protection de l'environnement, conformément à la section 01 35 43 du devis de construction et des lois en vigueur;
 - .9 La démobilisation totale du personnel, de l'équipement des installations temporaires, les matériaux de démolition laissés sur place, les rebuts et les installations de chantier y compris le nettoyage et la remise en état des lieux;
 - .10 Tous les autres coûts connexes pour une réalisation complète des travaux;
 - .11 Tout ce qui est requis et qui n'est pas imputé directement ou de façon connexe à l'un des différents postes du bordereau de soumission :

- .3 Le Propriétaire peut ordonner l'arrêt des travaux si l'Entrepreneur n'apporte pas les correctifs nécessaires en ce qui concerne les conditions jugées non conformes en matière de santé et de sécurité.

1.8 DYNAMITAGE

- .1 Le dynamitage ou toute autre utilisation d'explosifs n'est pas autorisé.

1.9 LIQUIDES INFLAMMABLES, COMBUSTIBLES ET MATIÈRES DANGEREUSES

- .1 L'Entrepreneur doit considérer lors de la planification et la réalisation de ces travaux la présence à proximité de liquides inflammables, combustibles et matières dangereuses. Ces produits étant localisés dans les bâtiments Produits inflammables, Matières dangereuses ainsi que dans le réservoir et la pompe à essence.
- .2 L'Entrepreneur doit aviser et coordonner avec le Propriétaire les travaux risquant d'être affectés par la proximité de ces produits.
- .3 Dans le cas où des bâtiments ou ouvrages existants seraient endommagés par la réalisation des travaux, l'Entrepreneur devra ~~à ses frais~~ remettre en état les éléments endommagés et ce, à ses frais.

Partie 2 Produits

2.1 SANS OBJET

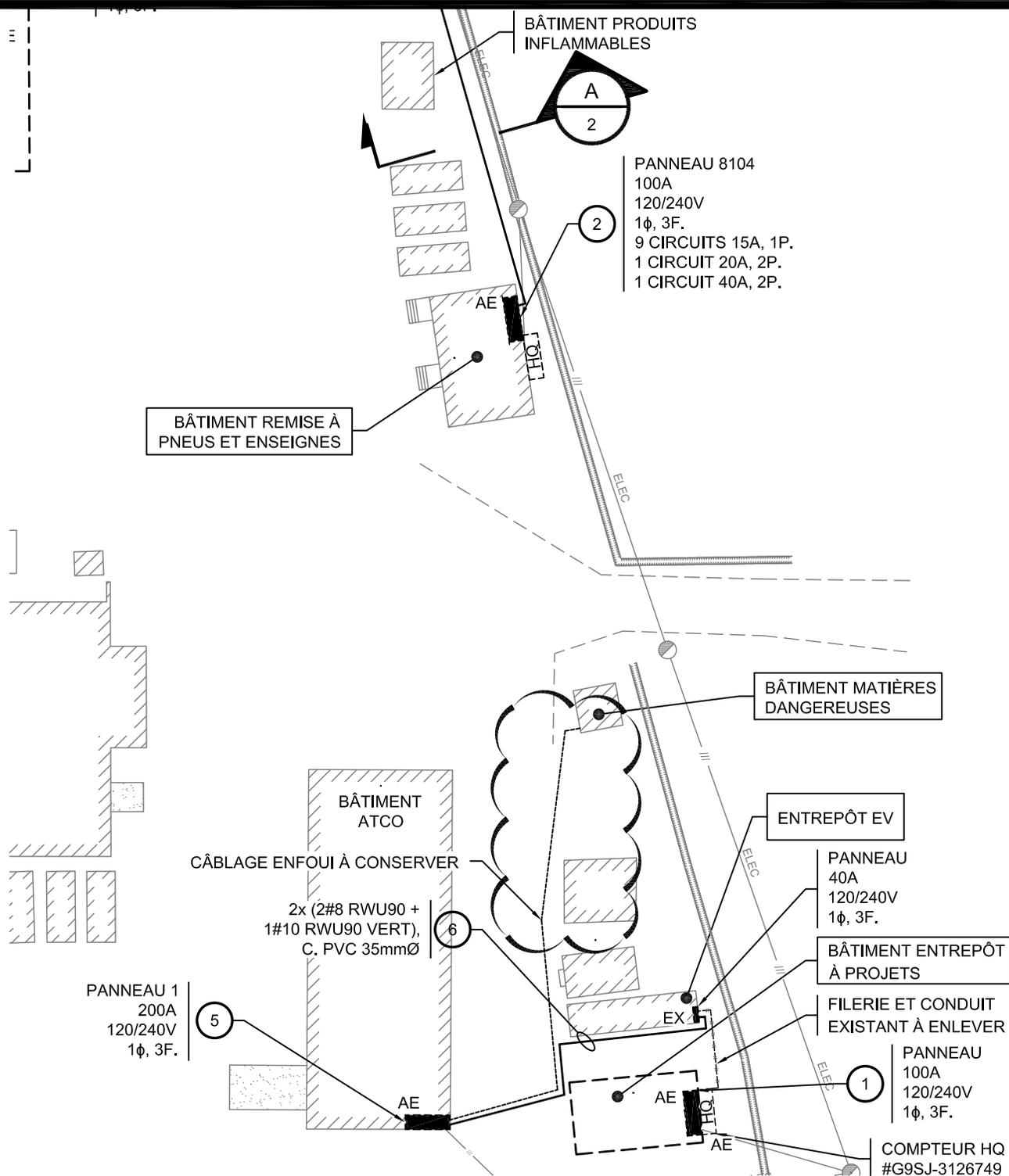
- .1 Sans objet.

Partie 3 Exécution

3.1 SANS OBJET

- .1 Sans objet.

FIN DE LA SECTION



ÉLECTRICITÉ - PLAN D'ENSEMBLE - DÉMOLITION / RÉAMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:500



5, rue Saint-Germain Est, bureau 203
Rimouski (Québec) G5L 1A1

Tél.: (418) 723-3133
Télec.: (418) 732-3275

lgt@lgt.ws
www.lgt.ws

ISO 9001 : 2008
Accréditation LEED

Titre du projet

**PARC NATIONAL FORILLON CENTRE
OPÉRATIONNEL DÉMOLITION DES BÂTIMENTS LA
GRANGE ET ENTREPÔT À PROJETS**

No Intervention

E-01

Intervention : ADDENDA

No Projet : 16P690-02

Extrait Croquis

Plan en réf. : E-1

Date : 2016/11/01

E-1

Discipline : ÉLECTRICITÉ

Échelle : INDIQUÉE

LÉGENDE D'ÉLECTRICITÉ

DISTRIBUTION

	CÂBLAGE EXISTANT.
	NOUVEAU CÂBLAGE.
	LIGNE ÉLECTRIQUE HQ.
	POTEAU HQ.
	PANNEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENCASTRÉ.
	PANNEAU DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE EN SURFACE.
	BOÎTE DE MESURAGE HYDRO-QUÉBEC.
	BOÎTE DE JONCTION OU DE TIRAGE EN PVC.

SYMBOLES GÉNÉRAUX



IDENTIFICATION DES NOTES - DÉMOLITION / CONSTRUCTION.

SUFFIXES

EX	EXISTANT.
AE	À ENLEVER.
AR	À RELOCALISER.
N	NOUVEAU.



5, rue Saint-Germain Est, bureau 203
Rimouski (Québec) G8L 1A1

Tél.: (418) 723-3133
Télec.: (418) 732-3275

lgt@lgt.ws
www.lgt.ws

ISO 9001 : 2008
Accrédiation LEED



Titre du projet

PARC NATIONAL FORILLON CENTRE
OPÉRATIONNEL DÉMOLITION DES BÂTIMENTS LA
GRANGE ET ENTREPÔT À PROJETS

No Intervention

E-01

Intervention : ADDENDA

No Projet : 16P690-02

Extrait Croquis

Plan en réf. : E-2

Date : 2016/11/01

Discipline : ÉLECTRICITÉ

Échelle : INDIQUÉE

E-2